



**Pôle Animation, Jeunesse,
Sports et Vie Associative**

COMMISSION DES SPORTS ET JEUNESSE

Compte-rendu de la réunion du mardi 12 mars 2019 A 17H00

Salle de réunion 47 – 144, route de Thionville

ORDRE DU JOUR

1. Saison sportive 2018-2019 : accompagnement des clubs par la ville
2. Subventions de fonctionnement pour les associations socio-éducatives non conventionnées.

-
- **Etaient présents, sous la présidence de** : Monsieur Jacques TRON, Adjoint au Maire

Assistaient également à la Commission :

- Madame Margaud ANTOINE-FABRY, Adjointe au Maire
- Madame Vanessa ROYER, Directrice de Pôle
- Madame Violette KONNE, Chef du service Jeunesse éducation populaire et vie étudiante

Etaient excusé(e)s/absent(e)s :

- Monsieur René DARBOIS, Adjoint au Maire
- Monsieur Daniel PLANCHETTE, Adjoint au Maire
- Monsieur Thomas SCUDERI, Adjoint au Maire
- Madame Marie RIBLET, Conseillère Déléguée
- Madame Marie-Anne ISLER BEGUIN, Conseillère Déléguée

La séance s'ouvre à 17h00 avec la proposition d'adoption du compte-rendu de la précédente commission. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

1^{er} point : Saison sportive 2018-2019 : accompagnement des clubs par la ville.

En complément des subventions attribuées au titre du fonctionnement des clubs sportifs pour la saison 2018/2019 lors des précédents Conseils Municipaux, il est proposé d'accorder au Comité de Gestion des Centres Sociaux de Metz- Borny pour sa section ESAP et à l'Amicale des Pêcheurs du Sablon une subvention totale de **33 680 €**.

Dans le cadre du soutien logistique ou financier que la Ville de Metz apporte aux associations sportives qui organisent des manifestations et participent ainsi à l'animation de la Ville, il est également proposé d'attribuer des subventions pour un montant total de **24 000 €** pour soutenir des évènements tels que l'organisation du Championnat de France par équipes 2019 en Trampoline-Tumbling-Gymnastique Acrobatique, d'une compétition Nationale 3 de Kayak en Slalom sur le bassin de la Pucelle, un Gala de Patinage, la 15^{ème} édition du Tournoi Européen de Tennis de Metz, les rassemblements U11-U13 et le tournoi Victor GENSON de Football ou encore la 7^{ème} édition du Gala de Boxe Thaï aux Arènes de Metz. Enfin, il est proposé d'accorder pour **9 346 €** de participations financières pour l'acquisition d'un véhicule 9 places au bénéfice du Comité de Gestion des Centres Sociaux de Metz-Borny pour sa section ESAP et l'achat d'un bateau d'aviron d'initiation et de randonnée pour la Société des Régates Messines.

La Commission émet un avis favorable sur ce point.

Rapporteur : Jacques TRON

2^{ème} point : Subventions de fonctionnement pour les associations socio-éducatives non conventionnées.

Dans le cadre de l'aide apportée aux associations socio-éducatives de la Ville, il était proposé d'attribuer des subventions pour un montant de **40 710 €** au bénéfice des 15 associations Socioéducatives afin de soutenir leur fonctionnement. L'Ecole de la Paix a déposé une demande de subvention de fonctionnement et une 2^{ème} demande pour un projet "Jeux de société coopératifs ou comment renforcer le lien social". Madame Margaud ANTOINE-FABRY propose de cumuler les deux aides et de porter ainsi la subvention de fonctionnement de 2 000 € à 4 000 € le soutien de la Ville. Le montant modifié du rapport s'élève donc à **42 710 €**.

La Commission émet un avis favorable sur ce point.

Rapporteur : Margaud ANTOINE-FABRY

Plus aucun point n'étant abordé, la séance est levée à 17h45.